

7 EDOUARD VII., A. 1907.

D. Qui est-ce qui vérifie ces livraisons?—R. Nous les faisons vérifier par différentes personnes; ordinairement celles qui les reçoivent. S'il y a quelque chose d'un peu compliqué, mon aide s'y rend et fait la vérification. Nous exerçons une surveillance très sévère, et la vérification se fait avec beaucoup de soin; il faut concordance exacte entre la facture et les choses qui nous sont envoyées.

D. Que faites-vous quand les effets sont envoyés directement?—R. Si les effets s'en vont directement, il faut tout de même les vérifier. Nous envoyons un ordre quelque temps à l'avance, et quand la marchandise arrive, on la compare avec l'ordre pour la vérifier.

D. Qui donne l'ordre pour les quantités que vous achetez?—R. Si vous voulez parler des équipes d'ingénieurs, quand la chose n'est pas dans les magasins, ils auront ce qu'ils veulent par l'entremise de l'ingénieur. L'ingénieur fait sa demande à l'ingénieur du district, et celui-ci à l'ingénieur en chef.

D. Avez-vous un magasin à Ottawa, où vous gardez des provisions?—R. Oui,

D. Des provisions de toutes sortes?—R. Non, mais nous y gardons de ces choses dont nos hommes ont besoin: des vêtements, des fournitures de toutes sortes pour bureaux, à l'usage des ingénieurs. Je veux dire des tentes, des couvertes, des havresacs, instruments et autres choses de cette sorte.

D. Des hardes?—R. Oui, pour les hommes. Cela est porté au débit du bordereau de paye.

D. Est-ce que l'homme en est débité?—R. Oui, et il le rembourse à la commission.

D. En tirez-vous un profit?—R. Non, mais les frais de transport y sont ajoutés.

D. Ce sont des objets de cette nature seulement que vous gardez en magasin?—R. Oui.

D. Vous n'y gardez pas de provisions de bouche?—R. Non.

*Par M. Chisholm, (Antiognish):*

D. Vous avez eu ce compte du 24 novembre de la compagnie Barber & Ellis?—R. Oui.

D. Et les prix portés là pour l'Empire Bond—n° 8, \$1.75; n° 9, \$2.75; n° 10, \$3; n° 11, \$3.50; n° 12, \$3.75?—R. Oui.

D. On les a faits là-dessus?—R. On les a faits là-dessus.

D. Et la première nouvelle qu'ils vous ont donnée du scrupule qui les tourmentait, c'a été le 23 décembre?—R. Oui, c'est la première fois que j'ai entendu parler de la chose.

*Par M. Barker:*

D. Ce compte dont il est question là est fait d'après la commande que vous avez envoyée?—R. Oui, absolument.

*Par M. Hughes:*

D. Etes-vous sûr que les effets expédiés à ces hommes leur sont bien délivrés?—R. J'ai l'habitude monsieur le colonel, d'y voir moi-même quand l'envoi est un peu considérable.

D. Vous savez ce que l'on dit, que ces effets se sont égarés dans d'autres campements, dans des chantiers?—R. Non, ce n'est pas moi à qui on viendrait rapporter cela, mais à la commission; jamais je n'entendrais parler de la chose.

*Par M. Chisholm, (Antigonish):*

D. Avez-vous une facture du 24 novembre 1905?—R. Oui, la voici. (Pièce produite, marquée "Dossier No. 5.")